

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT & DE LA SOCIETE

Nom du Produit : ISOVER

Type d'utilisation : Feutre roulé ou panneaux de laine de verre

Adresse: Saint-Gobain ISOVER SA Tel. : +41 (0)21 906 01 11
Route de Payerne 1 Fax : +41 (0)21 906 02 05
1522 Lucens, Schweiz
www.isover.ch

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Description des dangers : Aucun, pas d'obligation de déclaration (*)

autres dangers pour l'homme ou l'environnement

Risque d'explosion: Aucun

Chauffage: Aucun

Surchauffe: Aucun

Danger de feu: Aucun

Poussières: L'effet mécanique des fibres en contact avec la peau peut causer une démangeaison temporaire
Nous recommandons les mesures de précaution et recommandations à consulter aux chapitres 7 et 8.

Point Eclair: Aucun

Risque de glissade: Aucun

*: Selon l'ordonnance CE n°1907/2006 (REACH), Suisse (RS 814.81)

Des fiches de données de sécurité sont obligatoires pour les produits/mélanges dangereux. Saint-Gobain ISOVER publie de manière volontaire un document d'information de produit et de mise en oeuvre (Safe Use Instruction Sheet, SUIS)

3. COMPOSITION / INFORMATION DES COMPOSANTS

Données chimiques

Substance	Nr. C.A.S. ⁽¹⁾	Rapport % Poids	Classification , Etiquetage (Règlement CE 1272/2008)	Classification , Etiquetage (Directive 97/69/CE)
Fibres minérales amorphes de composition d'oxydes de silicates avec une teneur en masse pondérale supérieure à 18% d'oxydes de sodium, de potassium, de calcium, de magnésium et de barium qui remplissent l'exigence de l'annexe Q *	(EC : 926-099-9)	> 90 %	Non classée	Non classée
Polymère (Duroplastique)	-	<10%	Non classée	Non classée

(1) C.A.S. : Chemical Abstract Service

*: La laine minérale ISOVER est aussi exemptée selon l'ordonnance des produits chimiques. N° d'enregistrement REACH 01-2119 4723 13-44-0035

*: Selon le domaine d'application et d'usage il y a des variations en teneur de liant polymère, d'huile minérale, d'agents hydrophobes, d'adhésifs et de revêtements. Tous ces composants ne sont pas classifiés selon l'ordonnance CE n° 1272/2008.

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation	Amener le sujet à l'air libre, rincer la gorge et se moucher pour évacuer la poussière.
Contact avec la peau	Laver doucement avec de l'eau chaude et du savon. En cas d'allergie, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer abondamment à l'eau claire pendant ¼ d'heure et consulter éventuellement un médecin.
Ingestion	Boire de grandes quantité de d'eau

Si les premiers secours n'ont pas été efficaces, consultez un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

La laine des produits ISOVER est incombustible et ne peut pas contribuer à un risque incendie. Cependant, le revêtement peut être combustible.

Les emballages sont combustibles.

Moyen d'extinction: Tous les moyens conventionnels, de préférence eau pulvérisée

Exposition particulière lors de feu ou produits de dégradation: Aucun

Equipement spécial pour le personnel à la lutte contre le feu: Aucun

Recommandation pour le feu ou l'explosion: Aucune mesure particulière

Mesure particulière: Aucune

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles: En présence de beaucoup de poussières dans un local non ventilé, utiliser les protections préconisées au chapitre 8

Protection de l'environnement: Aucune mesure spécifique nécessaire

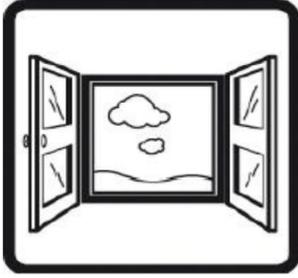
Méthode de nettoyage: Par aspiration

Indication particulière: Il n'y a pas de libération de substances dangereuses.
Ne pas utiliser d'air comprimé pour le nettoyage des surfaces et des vêtements

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION Comme principe de base, il faut réduire la production de poussière. L'espace de travail doit être bien aéré. Pour la découpe l'utilisation de couteaux spécifiques doit être privilégiée. Si des systèmes de coupe mécaniques sont mises en oeuvre (scie circulaire), ils doivent être pourvus d'un système efficace d'aspiration.

Habits de travail et mesures de précaution



Ventiler le lieu de travail
si possible



Couvrir les parties du
corps exposées.
Dans un endroit non
ventilé, porter un masque
jetable.



En cas de travail au
dessus de la tête, porter
des lunettes de
protection



Respecter la
réglementation sur les
déchets.



Nettoyer avec un
aspirateur.



Se rincer à l'eau froide
avant de se laver.

Pour satisfaire aux exigences de mise en œuvre, nous recommandons de porter des vêtements amples et fermés, ainsi que des gants en cuir ou en coton revêtu de nitril (gants risques mécaniques selon EN 388).

Pour les personnes sensibles des voies respiratoires, ou lors d'émission de beaucoup de poussière, le port de demi-masque FFP2 (selon EN 149) est recommandé.

Lors de forte émission de poussières, ou de travaux au-dessus de la tête, le port de lunette de sécurité (EN 166) est recommandé. Ne pas manger et ne pas boire sur le lieu du chantier.

Pour les peaux sensibles, après s'être rincé et s'être lavé l'utilisation d'une crème de protection ou une lotion peuvent être utilisées.

STOCKAGE

Exigence de stockage et emballage:

Dans les emballages originaux, dans un lieu sec et à protéger des dégradations mécaniques

Matériaux d'emballage:

Feuilles de polyéthylène

Autres indications:

Pas de limite de quantité au stockage

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites

Les valeurs limites des poussières est de 3 mg/m³. Pour les laines minérales artificielles en Suisse, la limite de 0.25 fibre/cm³ (SUVA MAK, réf 1903) s'applique aux fibres avec un diamètre moyen plus petit que 3 µm et une longueur moyenne plus grande que 5 µm, avec un rapport longueur/diamètre de 3:1.

MESURES TECHNIQUES DE PROTECTION

protection respiratoire	le port d'un masque de type P2 est recommandé en cas de pose dans un espace confiné ou lors d'une opération pouvant donner lieu à l'émission de poussières.
protection des mains	gants
protection de la peau du corps autre que les mains	vêtements amples à manches fermées
protection des yeux	Le port de lunettes de protection est recommandé en cas de pose dans un espace confiné ou lors d'une opération pouvant donner lieu à l'émission de poussières.

9. PROPRIETES PHYSIQUES et CHIMIQUES

Aspect:	Jaune clair, sous forme de rouleaux ou de panneaux
Form	Solide, fibre non-cristaline (amorphe) et homogène
Domaine de fusion:	600 - 800 °C
Solubilité	insoluble
Densité	10 - 100 kg/m ³
Taux de solvant:	aucun

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité	La stabilité mécanique est conservée jusqu'à 150 °C
Réaction dangereuse	Aucune
Autre indication	Aucune

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUES

Toxicité:	Aucune
Toxicité à long terme:	La Directive européenne 97/69/CE et le règlement CE n°1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges ne classe pas les fibres de verre comme cancérigène, si elles répondent à la note Q de cette Directive.
Démangeaison de la peau	Par la présence de fibres grossières, il peut y avoir une démangeaison à la surface de la peau. L'origine de la démangeaison est provoquée par l'irritation suite au frottement sur la peau. Les phénomènes diminuent et sont indiqués aux irritations provoquées d'autres fibres ou d'autres particules. Une sensibilisation chimique n'est pas créée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

La laine de verre Saint-Gobain ISOVER est produites avec plus de 80% de verre recyclé.

Le matériel peut être recyclé.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ELIMINATION DES DECHETS

Recommandation	Elimination avec déchets de chantier
Désignation	Déchet de laine minérale
N° d'élimination:	17 06 04, Produit isolant qui ne sont pas couverts par les n° 17 06 01 et 17 06 03 fällt". (SUISE selon OTD 814.600; Ordonnance de Traitement des Déchets).
Reprise par la Fabricant:	Prendre contact avec le fabricant pour une reprise , voir chapitre 1 Avec les sacs de recyclage ISOVER
Emballage	Polyéthylène

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales pas de recommandations spéciales

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Tous les isolants en laine de verre produits par Saint-Gobain ISOVER sont exempts d'amiante, de silice cristalline (provoquant la silicose), d'agents fongicides ou conservateurs et tous autres produits dangereux selon l'ordonnance des produits chimiques. Lors de la mise en oeuvre ou de l'utilisation dans les règles de l'art , il n'y a pas de produits chimiques dangereux qui sont libérés.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche contient des renseignements basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuels encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Le document présente les aspects liés à la sécurité et n'est pas un certificat de garantie. Les droits de propriétés et les lois appliquées doivent être prises en compte par les vendeurs, les utilisateurs et ce sous leur propre responsabilité.
